

4.4.2.1.7. Ourlets à *Asystasia sp.1* des dunes mobiles de sables basaltiques

Code Cahiers d'Habitats CBNM : 1.4.1.7

Correspondance TMNHR : Non codé

Zone de référence : Dunes mobiles de l'Étang-Salé, Étang-Salé (X : 331384; Y : 7645321).



Photographie 72 : Ourlet à *Asystasia sp. 1*

Diagnostic structural

Cette végétation ourlière est dominée physionomiquement par *Asystasia sp.1*, occupant de faibles superficies (de l'ordre de 3 à 4 m²) et dont la hauteur atteint rarement les 20 cm.

Diagnostic écologique

Ourlets herbacés des dunes mobiles de sables basaltiques de la côte « sous le vent » à *Asystasia sp.1*

N.B : Cet habitat ne doit pas être confondu avec les végétations à *Asystasia gangetica*, végétations introduites et exotiques à La Réunion. La couleur bleu violacé de la corolle permet de distinguer facilement cette espèce des autres *Asystasia* de l'île. La présence ancienne d'*Asystasia sp. 1* dans l'île (un échantillon existe dans l'herbier de E. JACOB DE CORDEMOY), mais surtout son écologie d'ourlet littoral dunaire semblable à celle d'autres populations d'*Asystasia* des rivages de l'océan Indien témoignent d'un indigénat possible de cette espèce. (*A. gangetica* subsp. *gangetica* et subsp. *micrantha*).

Synécologie :

Cette végétation se développe sur les systèmes dunaires de sables basaltiques, localisée sur les revers internes des dunes de sables basaltiques de l'Étang du Gol.

Syndynamique :

Ces végétations constituent un ourlet séparant les systèmes pelousaires (pelouses oligohalines à *Cynodon dactylon* notamment) des fourrés adlittoraux (fourrés à *Casuarina equisetifolia*, *Pithecellobium dulce*, *Prosopis juliflora*...).

Parfois *Ipomoea pes-caprae* subsp. *brasiliensis* vient voiler le cortège des ourlets lorsque ces derniers sont encore soumis à l'influence marine.

Le positionnement syndynamique de ce groupement est plutôt difficile à appréhender ; des relevés complémentaires restent nécessaires pour affiner l'analyse.

Synchorologie :

Cet habitat est peu fréquent à La Réunion et se limite seulement sur les dunes littorales de l'Étang salé, sur le littoral de l'Étang du Gol.

L'aire de répartition de l'espèce caractéristique du groupement, *Asystasia sp. 1* est restreinte à Madagascar, aux Comores et à La Réunion.

Diagnostic flore

Cette végétation est principalement dominée par *Asystasia sp.1*. Il s'agit d'un taxon non encore décrit s'inscrivant dans un complexe de populations africano-malgache non clarifié. Cette végétation comprend en moyenne 2.4 espèces par relevé, où elle s'accompagne parfois d'espèces relictuelles des végétations alentours telles que *Cynodon dactylon*, et *Ipomoea pes-caprae* subsp. *brasiliensis* .

Espèce caractéristique du groupement : *Asystasia sp. 1*

Espèce caractéristique de variations: Aucune variation du groupement n'a été observée.

Flore compagne : *Cynodon dactylon*, *Ipomoea pes-caprae* subsp. *brasiliensis* , *Casuarina equisetifolia*

Variation du groupement

Aucune variation du groupement n'a été observée.

Valeur patrimoniale et menaces

Cet habitat est caractérisé par une espèce endémique des Mascareignes, des Comores et de Madagascar qui confère alors une endémicité macro-régionale à cet habitat.

De plus, l'aire de répartition à l'échelle du département réunionnais est limitée sur la partie littorale des dunes de sables basaltiques de l'Étang du Gol. Ces végétations sont menacées par des espèces exotiques notamment les fourrés à *Casuarina equisetifolia*, plantés dans un objectif de fixation des dunes.

Cet habitat est endémique macro-régionalement, à intérêt patrimonial fort.

Discussion syntaxonomique

Ce groupement ne peut être rattaché phytosociologiquement car il se base sur une espèce non déterminée et nommée *Asystasia sp. 1*. Cet habitat s'intitule comme suivant :

Groupement à *Asystasia sp. 1*